

Fonds d'aide à la création de jeux vidéo

REGION ILE-DE-FRANCE

Dépôt des demandes ouvert jusqu'au 01 juillet 2024

Présentation du dispositif

La Région encourage la diversité de création dans le domaine du jeu vidéo et conforte son écosystème professionnel, à travers une aide sélective et remboursable à la production.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

L'aide est destinée aux sociétés commerciales productrices de jeu vidéo.

L'entreprise bénéficiaire doit avoir la maîtrise artistique, technique et financière de son projet. Elle assure la responsabilité de la production et de la réalisation du jeu vidéo. Elle peut disposer d'un coproducteur.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

L'éligibilité de l'œuvre est conditionnée par le respect des critères suivants :

- le projet doit être un jeu vidéo, on line ou off line, sur console, téléphone mobile, PC, réseaux sociaux et sur tout support de distribution à l'exclusion des jeux « Pay to win »,
- le projet doit avoir un coût global de développement supérieur ou égal à 50 000€,
- le projet doit avoir 50% minimum des dépenses de production réalisées en Île-de-France,
- le projet ne doit pas comporter de séquences qui pourraient faire l'objet d'une classification PEGI 18 (Pan-European Game Information, système européen d'information sur les jeux).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Les aides accordés sont des avances récupérables selon des modalités précisées dans les conventions signées entre le bénéficiaire et la Région.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Le dossier de candidature doit être transmis via la plateforme de la région Ile-de-France.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis n°2023/2831

Organisme

REGION ILE-DE-FRANCE

- **Conseil régional d'Île-de-France**
2 rue Simone Veil
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Déposer son dossier

- <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>